

Convocation et affichage : 21 03 2022

Étaient présents : Tous les conseillers sauf Mme COMTET Annie
M de COMBAUD Guy et M CIZAIRE Franck.

Mme MAISSON Anne Marie est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 17 février 2022 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec ajout d'un point sur la communauté de communes.

Communauté de communes :

UNANIMITE

Le maire présente la possibilité offerte à la commune d'adhérer au service commun pour des heures d'intervenants auprès des écoles.

La commune n'étant pas concernée, il n'y aura pas d'adhésion. De manière conjointe, cette non adhésion ne modifie pas les attributions de compensation entre commune et communauté de communes de la Dombes.

Après en avoir délibéré les membres du conseil décident de ne pas adhérer au service commun.

Finances : CA 2021 / compte de gestion 2021 / BP 2022

UNANIMITE

CA 2021

Le maire redonne les résultats de l'année 2021 détaillés en séance du 12 02 2022, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Fonctionnement : Recettes 2021 : 248 580,35 €
Dépenses 2021 : 274 691,05 €

Résultats FCT 2021 : -26 110,70 €

Investissement : Recettes 2021 : 130 843,96 €
Dépenses 2021 : 121 254,06 €

Résultats INV 2021 : 9 589,90 €

Après avoir laissé la présidence de la séance au doyen de l'assemblée M de VILLENEUVE Hélon, les membres du conseil valident les comptes de l'année 2021 à l'unanimité.

CDG 2021

Le compte de gestion de la trésorerie est adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats

Les résultats de l'année 2021 sont cumulés aux reports des années antérieures comme suit :

Fonctionnement : Report 2020 : 139 722,18 €
Résultat 2021 : - **26 110,70 €**

Report au 002 : 113 611,48 €

Investissement : Report 2020 : 34 239,74 €
Résultat 2021 : 9 589,90 €

Report au 001 : 43 829,64 €

Les affectations de résultats sont adoptées à l'unanimité.

BP 2022

Le maire présente chapitre par chapitre les sommes portées au BP 2022 en fonctionnement et en investissement

Crédits ouverts en fonctionnement ouverts à hauteur de : 302 547,48 €.

Crédits ouverts en investissement ouverts à hauteur de : 423 024,54 €.

Le budget prévisionnel 2022 est adopté à l'unanimité.

Votes des taux d'imposition

A l'unanimité des membres il est décidé que les taux communaux d'imposition resteront inchangés en 2022. (Foncier bâti à 20,55% et Foncier non bâti à 34,26 %).

Numérotation des voies communales :

UNANIMITE

Le maire annonce aux membres du conseil que la numérotation des voies communales est terminée. La convention signée avec la Poste a permis ce travail de création de nouvelles adresses. Il fait suite au choix des noms de voies fait par la commune en 2021.

Les numéros des habitations seront commandés avec le souhait qu'ils soient disponibles en juin 2022.

Pour info, les 10 et 24 avril, les habitants qui viendront voter recevront une première information leur annonçant leur nouvelle adresse et en juin ils recevront leur plaque de rue à apposer sur leur boîte aux lettres.

Choix des prestataires de services année 2022 :

UNANIMITE

Le maire présente le devis de l'entreprise Arnaud BLAIN pour l'année 2022 pour un montant de 5 823 € TTC.

A l'unanimité de l'assemblée le devis de l'entreprise BLAIN est validé pour les travaux en 2022.

Le maire présente le devis de la CUMA de Sandrans pour les travaux d'entretien des chemins communaux pour un montant de 4 992 € TTC.

M ROBELIN Thierry n'a pas pris part aux débats et au vote sur ce point

A l'unanimité de l'assemblée le devis de la CUMA de Sandrans est validé pour les travaux en 2022.

INFORMATIONS DIVERSES

- Balade écologique le samedi 30 04 2022 à partir de 9h.
- Plantation des fleurs le samedi 14 05 2022 (ou le 21 mai si mauvais temps).
- Planning des élections et distribution des cartes électorales.
- Commission communale Impôts directs le 4 avril à 17h30.
- Planification des travaux église tranche 5 (date à venir).
- Réunion CCAS (budget) le vendredi 8 avril 2022 à 20h en mairie.
- Réflexion sur la pose de déflecteurs pour gibier sur la RD2 zone la Noyelle / Coindre.
- Radar pédagogique pour entrée nord village via un fonds de concours avec la com com. (50% de la somme sera payée par la com com).

Fin 22h15.

La prochaine séance est fixée au jeudi 12 mai 2022 à 20h00 en la salle communale.